

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 19 DECEMBRE 2022 A 19H

Présents : M. BEYLOT René, M. FAURE Daniel, Mme FOVEAU Claudine, M. GEAY Pierre, Mmes DELARRAS Sandrine, FONTAINE Aurélie, M. DE L'ESTOILE Bruno, Mme AVELINE Laura, Mme Julie PERONNET, M. SCHIRMER Bruno, M. CHANTEL Gêrôme, M. PELIN Sylvain

Absents excusés : M. ARCHASSAL (pouvoir à Mme FOVEAU), Mme MERIGOT, Mme MOUSSELIN (pouvoir à M. BEYLOT)

Secrétaire de séance : M. SCHIRMER

Date de convocation : 12 décembre 2022



1 - Tarifs redevance assainissement

Le Conseil fixe les tarifs 2023 de la redevance assainissement applicables aux usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement :

- Abonnement : 67 €

- m3 eau consommée : 1.68 €

2 - Tarifs communaux

Le Conseil fixe les tarifs 2023 ainsi :

Mise à disposition matériel de broyage	68 € l'heure
Mise à disposition tracteur	58 € l'heure
Mise à disposition remorque	28 € l'unité
Groupe électrogène	35 € la journée + plein fait
Location foyer	130 €
Chauffage foyer	50 € par jour
Ménage foyer	50 € le forfait

Tarifs cimetièrè

Concession 50 ans	100 € le m2
Concession 30 ans	80 € le m2
Case columbarium 30 ans	430 €
Case columbarium 50 ans	530 €
Dépôt urne supplémentaire	75 €
Cave urne 30 ans	530 €
Cave urne 50 ans	630 €
Dépôt urne supplémentaire	75 €
Taxe dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	40 €

3 - Eclairage public bas du bourg

Ces travaux d'enfouissement de réseaux, prévus de longue date, sont estimés à 52 677 € et seront remboursés au SDE par une échéance de 4 267 € sur 15 ans.

Début de chantier prévu début janvier.

4 - Indemnisation stagiaire

Il est décidé d'octroyer une gratification de 500 € à Steven MORELLE qui a effectué un stage d'un mois auprès d'Agnès, dans le cadre de ses études de comptabilité gestion.

5 - Approbation modification simplifiée n° 2 du PLU

Le dossier, mis à la disposition du public du 7 novembre au 6 décembre, n'a appelé aucune observation. Avis favorables également des personnes publiques associées.

Sur ces éléments, le Conseil approuve la modification simplifiée n° 2 du PLU.

6 - Décision modificative

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>DM</u>
	<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	
2132/250	Diagnostic logement Belvédère	+ 3 000
	TOTAL	+ 3 000
	<u>RECETTE D'INVESTISSEMENT</u>	
021	Virement du fonctionnement	+ 3 000
	TOTAL	+ 3 000

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>DM</u>
	<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	
023	Virement à l'investissement	+ 3 000
022	Dépenses imprévues	- 3 000
	TOTAL	0

7 - Questions diverses

- Atterrissage budgétaire : le résultat provisoire laisse apparaître un excédent net de 56 000 € ce qui laisse peu de place à l'investissement compte tenu d'un montant de capital de 41 300 € à rembourser en 2023. Les dépenses de fonctionnement devront être maîtrisées au maximum
- Mutuelle communale : Nous avons été sollicités par AXA pour la mise en place d'une mutuelle communale. Plus d'informations seront demandées avant une éventuelle participation.
- Correspondant « incendie et secours » : Didier Archassal est nommé correspondant, son rôle sera d'informer et de sensibiliser les habitants en matière de sécurité civile.
- Association C2M : en attendant la réalisation de la fusion avec CAPAMAM, C2M doit se doter d'un conseil d'administration opérationnel lui permettant de réaliser au mieux la période de transition

- Demande de subvention : L'association « théâtre de Bourbon » a fait une demande de subvention de 100 €. Après débat, il est décidé de ne pas répondre favorablement, restant sur la politique de ne pas subventionner les associations, mais en leur apportant toute l'aide matérielle et humaine dont elles ont besoin lors des manifestations.
- Belvédère : la société APAVE a été retenue pour les contrôles techniques qui ont débuté et dont les remarques ont été prises en compte par l'architecte.

Fait à Monétay sur Allier, le 20 décembre 2022

Le Maire, René BEYLOT.

